

## PROCES-VERBAL DU 3 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers : 15  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15

Nombre de conseillers : 15  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq, le trois février à 19 heures les membres du Conseil Municipal de la commune de CHEVERNY dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mme GALLARD Lionella, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2025

Présents : Mme GALLARD, Mr TESSIER, Mr CHADENAS, Mr GUILLOT, Mme CLEMENT Mr GIL, Mme DESOUCHES-GRANGEON, Mme DAZIN, Mme CARINE, Mr de VIBRAYE, Mme VIVANT, Mr CHERRIER, Mr GOUNY Fabrice.

Excusés : Mme VACELET a donné procuration à Mme CLEMENT. Mr CAZIN a donné procuration à Mr GUILLOT.

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT Francine

### Ordre du jour

- 1) Parc des Biches : inventaire sur la biodiversité – présentation par Mr MOREAU du CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement).
- 2) - Ecoquartier : demande de subvention auprès de la Banque des Territoires pour la réalisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au bureau d'études AUDICCÉ.
- 3) – Candidature de la commune au concours de la Capitale Française de la Biodiversité sur le terme « Culture et Biodiversité ».
- 4) – Personnel communal : création d'un poste d'adjoint administratif dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.
- 5) – Atelier communal - pose de panneaux photovoltaïques : association Blais'Watt – demande de participation communale.
- 6) - Ecole publique Paul Renouard – demande de subvention pour un séjour à la ferme de Courcimont à Nouan-Le- Fuselier.
- 7) – Ecole privée Saint-Louis – demande de subvention pour un voyage à Notre Dame de Monts.

### **Parc des Biches : inventaire sur la biodiversité – présentation par Mr MOREAU du CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement).**

Des inventaires préalables à l'aménagement et la valorisation du secteur naturel du « Parc des Biches » ont été réalisés courant du printemps-été. Mr MOREAU Thierry du CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) est venu présenter les différentes phases de l'étude comportant des expertises faune-flore-habitat ainsi que leurs résultats. Des préconisations de gestion ont été aussi présentées.

### **Ecoquartier : demande de subvention auprès de la Banque des Territoires pour la réalisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au bureau d'études AUDICCÉ.**

Dans le cadre d'un éco-projet dans le secteur La Puce du centre bourg, le conseil municipal a décidé de recourir à un appel à projet pour la conception, la réalisation et commercialisation de ce projet dans le but de recruter une équipe pluridisciplinaire pour conduire l'aménagement du futur écoquartier. Une consultation a été lancée et le cabinet AUDDICÉ a été retenu pour assurer la maîtrise d'ouvrage du futur aménagement.

Le montant de la mission AMO s'élève à 39 645 € HT – 47 574.00 € TTC. La collectivité a décidé de solliciter une aide financière auprès de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts. Le montant pouvant être obtenu s'élève à 12 790.00 €. La collectivité a déjà obtenu auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert une subvention d'un montant de 13 875.75 €.

**Candidature de la commune au concours de la Capitale Française de la Biodiversité sur le terme « Culture et Biodiversité ».**

La collectivité a décidé de candidater au concours Capitale Française de Biodiversité. Ce concours a pour objectif d'identifier, valoriser et diffuser les meilleures actions réalisées par la collectivité en faveur de la biodiversité.

**Personnel communal : création d'un poste d'adjoint administratif dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.**

Pour pallier l'absence d'un personnel administratif à l'accueil du secrétariat de la mairie. Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint administratif dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité dans le but de recruter un personnel sur de l'emploi non permanent.

**Atelier communal - pose de panneaux photovoltaïques : association Blais'Watt – demande de participation communale.**

Le conseil municipal a décidé de statuer de façon définitive sur le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'atelier communal porté par l'association Blais'Watt. Les décisions suivantes ont été prises :

- autoriser l'association Blais'Watt à effectuer les travaux de renforcement de la toiture de l'atelier communal.
- accorder à l'association un bail à titre gracieux d'une durée de 25 ans.
- la collectivité participera au financement des coûts supplémentaires, à hauteur de 20% représentant la somme de 1 178 €.

**Ecole maternelle publique Renouard de Cour-Cheverny – demande de subvention séjour au village de vacances La Ferme de Courcimont à Nouan-Le-Fuzelier**

L'école maternelle publique « Paul Renouard » de Cour-Cheverny organise un séjour de découverte qui se déroulera du mercredi 26 mars 2025 au vendredi 28 mars 2025 au village de vacances « La Ferme de Courcimont » situé à Nouan-Le-Fuzelier (Loir-et-Cher). Mme GREGOIRE, enseignante en maternelle, organisatrice du séjour sollicite une aide financière. Cinq enfants chevernois participeront à ce jour. Il a été décidé d'octroyer une aide financière d'un montant de 25 € par enfant. Le montant global de la subvention s'élève donc à 125 €.

**Ecole privée Saint-Louis – demande de subvention pour un voyage à Notre Dame de Monts.**

Mr TORSET, directeur de l'école privée Saint-Louis de Cour-Cheverny a sollicité une subvention pour l'organisation d'un séjour à Notre Dame de Monts qui se déroulera du 24 mars 2025 au 28 mars 2025. Douze enfants chevernois participeront à ce voyage. Une subvention d'un montant de 25 € par enfant a été attribuée. Le montant total de la subvention s'élève à 300 €.